

Mobilisé.e.s pour stopper Amazon avant qu'il ne soit trop tard !

Besançon 4 décembre - Aujourd'hui, jour du Black Friday, 40 militant.e.s d'ANV-COP21, d'Attac et d'Extinction Rebellion Besançon ont réalisé plusieurs actions pour dénoncer la complicité d'Emmanuel Macron et des député.e.s de la majorité dans l'expansion des implantations d'Amazon en France.



Mur de cartons devant la permanence du député
Eric Alauzet ce midi au 59 rue de Belfort
Photographie Antoine Mermet



Un casier Amazon à côté de l'Intermarché, place
Coubertin
Photographie Christophe Monterlos

Interpeller les élu.e.s, sensibiliser les consommateur.ices et aller au-devant des commerçant.e.s

En cette journée de Black Friday, où Amazon fait habituellement son plus gros chiffres d'affaires, les militant.e.s d'ANV-COP21, d'Attac et d'Extinction Rebellion Besançon ont d'abord érigé un mur de cartons devant les permanences d'Eric Alauzet et de Fannette Charvier, député.e.s LREM locaux. Ce mur de cartons symbolisait leur complicité avec l'expansion du e-commerce, au détriment des commerces locaux.

Alors qu'une étude sortie aujourd'hui révèle que le e-commerce détruit massivement des emplois en France et dans le reste de l'Europe (1), Emmanuel Macron refuse toujours de respecter la demande de la Convention Citoyenne pour le Climat d'instaurer un moratoire sur les entrepôts de e-commerce pour stopper leur expansion. Dans une période où les faillites et licenciements en cascade se poursuivent dans le commerce physique, une dizaine de nouveaux entrepôts Amazon sont en cours d'autorisation par l'État, notamment à proximité de Belfort. Il est donc important d'interpeller les député.e.s sur ces enjeux, nationaux et locaux.

Dans un second temps, les militant.e.s ont visé les casiers Amazon disséminés dans Besançon, en les parant d'affichage pour sensibiliser aux effets néfastes de cette entreprise. L'après-midi, ils et elles sont allé.e.s au-devant des commerçant.e.s, principales victimes du e-commerce.

Pourquoi dénoncer Amazon ?

A l'heure où Jeff Bezos et Amazon sont les grands gagnants du confinement au détriment des commerces locaux, Emmanuel Macron maintient sa volonté d'écarter les entrepôts

e-commerce du moratoire sur les zones commerciales, ignorant la volonté des 150 citoyen.ne.s tiré.e.s au sort pour la Convention Citoyenne pour le Climat. Et tant pis si ces nouveaux entrepôts se font au prix de la destruction de dizaines de milliers d'emplois dans les commerces de proximité, d'une explosion du nombre de produits importés, d'une évasion fiscale et d'une fraude à la TVA toujours plus massive ou du recours aux transports les plus polluants, comme le fret aérien.

Des chiffres édifiants concernant la destruction d'emplois

Une étude publiée aujourd'hui et menée par 2 économistes révèle qu'en prenant en compte l'ensemble des secteurs nécessaires à son fonctionnement, **le e-commerce a détruit en France 81 000 emplois nets entre 2007 et 2018 dans le commerce non-alimentaire et menace d'en détruire 68 000 supplémentaires d'ici 2028 si aucune mesure n'est prise (3)**. Les commerces de proximité sont les plus lourdement impactés par ces destructions d'emplois.

«L'étude révèle que lorsqu'1 emploi est créé dans les grandes enseignes de e-commerce, 6 emplois sont détruits dans les petits commerces. En tant que leader de la vente en ligne en France, la responsabilité d'Amazon dans ces destructions d'emploi ne fait plus aucun doute, de même que la nécessité de stopper les nouveaux projets d'entrepôts de e-commerce pour empêcher le scénario de se reproduire.



« Pour toutes ces raisons, 40 militant.e.s d'ANV-COP21, d'Attac et d'Extinction Rebellion Besançon ont décidé de montrer au plus grand nombre la complicité d'Emmanuel Macron et de sa majorité dans l'expansion du géant du e-commerce et l'urgence d'un moratoire pour le stopper avant qu'il ne soit trop tard ! » déclare Jean Pierre, porte-parole d'ANV-COP21 Besançon.

Devant le mur de cartons érigé par les militant.e.s sous les fenêtres de la permanence du député Eric Alauzet

Photographie Christophe Monterlos

Stopper au plus vite les projets d'implantation d'entrepôts

Les militant.e.s ont décidé de passer à l'action car il y a urgence : le projet d'une loi Climat issue des travaux de la Convention Citoyenne pour le climat devrait être présenté dans les prochains jours en Conseil des Ministres et voté à partir de mars. Il s'agit de la dernière occasion de stopper l'expansion d'Amazon en France. 14 sites Amazon ont déjà ouvert depuis un an en France et une dizaine de nouveaux entrepôts sont sur le point de voir le jour. **Localement, un projet d'implantation d'un centre de tri doit voir le jour sur l'aéroparc de Fontaine vers Belfort en faisant miroiter un millier d'emplois** ; la réalité pourrait être bien inférieure, avec des emplois précaires, répétitifs, occupés souvent par des intérimaires pressurisés, avec un important turn over, intérimaires à qui on fait miroiter des CDI qui ne sont alors que des mirages.

Des député.e.s et élu.e.s complices de cette expansion

Les discours, édulcorant la situation, des député.e.s de la majorité sur le sujet laissent à penser qu'ils se rangeront du côté du Président et refuseront d'inclure les entrepôts de e-commerce dans le moratoire sur les équipements commerciaux. C'est ce risque de complicité de toute la majorité LREM au Parlement que les militant.e.s dénoncent aujourd'hui. Mme Pompili, ministre de la Transition Écologique, était cet été pour un moratoire permettant de suspendre l'implantation de nouveaux entrepôts de e-commerce comme l'avait demandé la Convention Citoyenne pour le Climat. Une lettre de mission, signée en septembre par des ministres, dont Mme Pompili (!), propose "de mettre en place des mesures de simplification administrative pour faciliter l'installation d'entrepôts de e-commerce et concrétiser ainsi le message d'attractivité adressé par le Président de la République aux acteurs de ce e-commerce". Le tapis rouge est ainsi déroulé sous les pieds de Jeff Bezos et consorts !



Mur de cartons devant la permanence de la députée Fannette Charvier ce midi au 7 rue des Artisans
Photographie Antoine Mermet

A Montbert, Petit-Couronne (Métropole de Rouen), Fournès (Pont du Gard), Quimper, ou Belfort, les élus locaux acceptent des projets d'entrepôts Amazon sur le territoire en avançant deux arguments : **les emplois créés et les recettes fiscales que cela leur permet de percevoir. Il n'en est rien, puisque la multinationale détruit plus d'emplois qu'elle n'en crée et qu'elle est championne de l'évasion fiscale et de la fraude à la TVA (4).**

« Amazon paie proportionnellement beaucoup moins d'impôts que les commerçants. Pour faire face à l'urgence, une taxe exceptionnelle sur le chiffre d'affaires d'Amazon et des autres profiteurs de la crise est également indispensable. Elle permettrait dans l'immédiat de financer les mesures de préservation de l'emploi et le fonds de solidarité pour les commerces de proximité » explique Jean-Pierre Martin, porte-parole d'ANV COP21 Besançon.

Notes :

- (1) E-commerce et emploi : Bilan et perspectives dans le commerce non-alimentaire et les services en Europe, Florence Mouradian et Ano Kuhanathan http://www.kavalacapital.com/content/20201201-Rapport_ecommerce.pdf
- (2) Depuis le 26 novembre, les mobilisations s'amplifient dans toute la France. Retrouvez [ici la liste des actions réalisées](#) et suivez la journée de mobilisation de ce jour en direct sur stop-amazon.fr
- (3) E-commerce et emploi : Bilan et perspectives dans le commerce non-alimentaire et les services en Europe, Florence Mouradian et Ano Kuhanathan http://www.kavalacapital.com/content/20201201-Rapport_ecommerce.pdf
- (4) [Une fraude massive à la TVA mise au jour dans l'e-commerce](#)

Contact Presse : Jean-Pierre – 06 43 97 98 11

Groupe local ANV-COP21 Besançon

besancon.anv-cop21@protonmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/ANVCOP21Besac/>

Twitter : <https://twitter.com/Anvcop21Besac>